

ChatGPT va-t-il voler mon job ?

L'intelligence artificielle pourrait renvoyer tout le monde au « chômage technologique ». Ou créer des millions d'emplois. A ce stade, on avance à vue. Et si ChatGPT devenait en fait notre meilleur collègue ?

PHILIPPE LALOUX

Les robots conversationnels vont-ils remplacer l'humain comme, jadis, le moteur à explosion a renvoyé le cheval à l'écurie ? Depuis le lancement tonitruant de ChatGPT (déjà dépassé par GPT-4), la question divise autant que celle sur le potentiel et les limites de l'intelligence artificielle. Entre les poètes de l'apocalypse, prévoyant une hécatombe sur le marché du travail, et les optimistes convaincus pariant l'inverse, une chose semble acquise : cela va changer la vie. Une « métarévolution », entend-on parfois, qui bouleverserait notre rapport au monde. En ce compris celui au travail.

En attendant, alors que l'Organisation internationale du travail estime déjà que 208 millions de personnes seront au chômage en 2023, tout le monde avance ses chiffres. Ils donnent le tournis. Les derniers, particulièrement alarmistes, datent du 26 mars : selon Goldman Sachs, 300 millions d'emplois dans le monde seraient susceptibles d'être occupés par des intelligences artificielles (IA). C'est aussi ce que suggérait, plus prudemment, en 2020, le Forum économique mondial :

l'IA supprimerait probablement 85 millions d'emplois dans le monde d'ici 2025. Mais elle générerait également 97 millions de nouveaux emplois dans des domaines allant du big data et de l'apprentissage automatique à la sécurité de l'information et au marketing numérique.

Dans son dernier ouvrage, *Un monde sans travail* (Flammarion), le chercheur britannique Daniel Susskind n'y va pas par quatre chemins : l'homme connaîtra le même destin que celui réservé autrefois au cheval. Mais pour un

mieux. L'auteur rappelle pourtant que toutes les lois économiques suggérant que les « victimes de la technologie » retrouveraient un jour un emploi ont rarement été démenties. Mais cette fois, c'est du sérieux. « Dans les cent années qui nous attendent, les progrès



Selon Goldman Sachs, 300 millions d'emplois dans le monde seraient susceptibles d'être occupés par des intelligences artificielles. © PEXELS.

juridique Les cabinets d'avocats utilisent déjà largement ChatGPT

ALEXANDRE NOPPE (ST.)

J'étais justement en train d'encoder une demande sur ChatGPT », s'exclame l'avocat Jeroen De Man en décrochant son téléphone. Il explique avoir adopté l'outil d'intelligence artificielle depuis début décembre déjà. « On a commencé par l'écriture d'articles de blog, puis la rédaction de contrats basiques », détaille l'avocat. « C'est particulièrement efficace pour des tâches simples et répétitives que l'on faisait faire par des avocats stagiaires ou étudiants », développe-t-il. Alexandre Cassart, avocat au cabinet Lexing, confirme ce type d'utilisation. « Nous envisageons ChatGPT comme un assistant rédactionnel. On ne fait pas encore à proprement parler de recherche juridique avec cet outil », affirme-t-il. « Mais on peut l'utiliser comme un super-moteur de recherche pour une définition. Il est précis, on dirait parfois que c'est tiré tout droit du syllabus », remarque Alexandre Cassart.

Jeroen De Man estime que le résultat obtenu via ChatGPT est utilisable tel quel à environ 60 %

Les deux avocats insistent sur l'importance de vérifier ce qu'écrit ChatGPT. « C'est parce que l'on connaît la réelle définition et les spécificités du droit que l'on peut corriger le chatbot », note Alexandre Cassart. Jeroen De Man estime que le résultat obtenu via ChatGPT est utilisable tel quel à environ 60 %. « Mais si on a déjà, en cinq secondes, 60 % du travail que l'on fait normalement en une ou deux

heures, ça fait la différence », avance-t-il. A terme, « ce genre d'outils va clairement diminuer la nécessité de force de travail », avertit Alexandre Cassart. « Là où on avait peut-être besoin de deux stagiaires et d'une secrétaire, on gardera bientôt un stagiaire ou une secrétaire de moins », confirme l'avocat.

Le robot a ses limites

« Cela pose quand même la question du rôle que l'on envisage pour les avocats stagiaires », interpelle Elise Degrave, professeure de droit à l'UNamur. « Il serait certainement plus intéressant de dialoguer avec eux, de jouer sur l'impertinence, l'audace de la jeunesse, pour voir comment réformer des pratiques de droit, que de leur demander des résumés de jurisprudence à longueur de journée. »

La professeure de droit met en avant deux autres soucis majeurs, si l'usage venait à se généraliser. « D'abord, ChatGPT ne se base que sur des éléments du passé », souligne-t-elle. « Le droit est pourtant fait pour évoluer en le transgressant. En vertu d'une règle du Code civil de 1804, si on avait rendu le droit avec ChatGPT, on ne pourrait toujours pas vivre à deux sous le même toit sans être mariés », indique-t-elle. Le robot ne faisant pas preuve d'empathie, il serait également incapable d'interpréter une règle comme le fait un juge. « On peut être amené à faire un excès de vitesse parce que l'on doit amener quelqu'un à l'hôpital ou parce qu'il y a une situation d'urgence », rappelle Elise Degrave. « Le droit lui-même permet cette libre interprétation, via des notions comme la force majeure, l'assistance à personne en danger ou la légitime défense. » Des notions qu'un robot ne pourra assumer.

médias Des robots à la place (ou à côté) des journalistes

PH.L.

Des « robots » vont-ils s'installer dans les salles de rédaction ? C'est ce que tendent à démontrer plusieurs études. Parmi les secteurs les plus menacés par l'intelligence artificielle (IA), elles identifient les comptables, les mathématiciens, les codeurs informatiques, les métiers de la finance, l'éducation... ou encore le journalisme. Au point de prendre leur place ? Oui, parfois. L'exemple le plus célèbre nous est fourni par la chaîne câblée sud-coréenne MBN. Depuis 2020, IA Kim prend le relais, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, de la présentatrice vedette de chair et d'os, Kim Ju-ha, dont elle est la copie virtuelle conforme. Depuis peu, une partie de ses billets sont aussi rédigés par ChatGPT.

En Allemagne, le groupe Axel Spinger a lui aussi franchi le pas en supprimant des postes que l'IA aurait rendus « inutiles » au *Welt* et au *Bild*. « La création journalistique (reportages, scoops et éditoriaux) devient le cœur de métier », nuance son patron, Mathias Döpfner, prédisant que la « production » journalistique va devenir un « sous-produit. Il y aura par conséquent une réduction significative des emplois dans les domaines de la production, de la mise en page, de la correction et de l'administration ».

Choquant ? En réalité, de nombreux médias ont déjà injecté de l'IA sous le capot. Dans le dernier rapport du Reuters Institute, Francesco Marconi, cofondateur de la société d'information en temps réel Applied XL, identifie trois phases. « L'automatisation d'articles basés sur des données tels que des rapports financiers ou sportifs, en utilisant des techniques de génération de langage naturel. » Des agences comme Reuters,

AFP et AP, et bien d'autres éditeurs, ont déjà éprouvé ces techniques dans le cadre des élections ou pour leur championnat de foot. « La deuxième vague a mis l'accent sur l'augmentation du journalisme grâce à l'apprentissage automatique et au traitement du langage naturel pour analyser de grands ensembles de données. » C'est typiquement le cas des « leaks » pour les grandes enquêtes internationales.

La troisième vague est celle de l'IA générative, qui permet d'obtenir des textes narratifs à grande échelle grâce à des modèles de langage. Comme ChatGPT. BuzzFeed (pour alimenter ses quiz), le *New York Times* (pour générer des messages de Saint-Valentin) ou encore le quotidien italien *Il Foglio*, le site américain Cent, le *Daily Mirror*. Tous se sont jetés à l'eau...

A ce stade, donc, ChatGPT ne peut « que » générer des textes basiques en série ou « optimiser » le travail journalistique (ne serait-ce que pour filtrer le flux d'infos). C'est un bon début, mais de là à faire du journalisme, il y a sans doute de la marge. Tout simplement parce que les chatbots ne sont pas conçus pour ça... Ce sont des modèles de langage, pas de vérification de faits, de recherches de sources (ChatGPT les a digérées), de créativité (ChatGPT invente), d'originalité (ChatGPT est stéréotypé), d'esprit critique (ChatGPT ne se mouille pas). Et, surtout, de déontologie ou d'éthique (ChatGPT n'en a pas).

Pour autant, selon WAN-Ifra (l'association mondiale des éditeurs), 75 % des médias estiment que, dans les trois prochaines années, l'IA jouera un rôle crucial dans leur business. Bref, ce n'est pas l'IA qui va prendre la place des journalistes. Ils se feront juste évincer par ceux qui la maîtrisent. La compétence va devenir déterminante sur leur CV.